Communiqué de presse
Paris, le 5 novembre 2025

L'assurance santé dédiée à votre animal de compagnie arrive dans votre bureau de poste !

La France compte près de 80 millions d'animaux de compagnie, dont 18 millions de chiens et de chats[1], un nombre en constante progression dans l'ensemble des régions françaises.
Pour autant, 95% d'entre eux ne sont pas couverts par une assurance santé contrairement à d'autres pays européens, alors que les dépenses consacrées au bien-être et à la santé de son animal de compagnie pèsent sur le budget des ménages. Pour répondre à ce besoin et protéger vos animaux préférés, La Poste déploie dès aujourd'hui dans ses 6500 bureaux de poste une solution d'assurance dédiée à vos chiens et chats, proposée par La Banque Postale et CNP Assurances.

Entre les consultations chez le vétérinaire, les vaccins, les antiparasitaires ou les frais inhérents à des accidents ou des urgences, le budget santé de votre compagnon à 4 pattes peut vite s'envoler. Les propriétaires sont ainsi 40% à déclarer ne pas pouvoir assumer plus de 900€ de dépenses en matière de santé par an pour leur animal de compagnie.

Or, seulement 5% des ménages disposent d'une assurance santé pour leur chien ou leur chat en France, à l'inverse de nombreux pays européens précurseurs sur le sujet, où les taux de couverture santé sont bien plus élevés, allant de 25% d'adhérents au Royaume-Uni jusqu'à 91% en Suède[2].

Une solution simple et transparente pour protéger vos chiens et chats, accessible en bureau de poste.

Pour protéger votre chien et chat, La Poste déploie dès aujourd'hui une assurance santé animale, développée par La Banque Postale et CNP Assurances, distribuée directement par les chargés de clientèle dans les espaces commerciaux de ses bureaux de poste.

L'assurance santé des animaux se décline en deux formules, Essentielle ou Confort, afin de répondre aux besoins de chaque propriétaire de chien ou de chat, tout en s'adaptant à tous les budgets.
Elle permet une prise en charge rapide, le remboursement d'une majeure partie des frais vétérinaires engagés à la suite d'une maladie ou d'un accident, et plus largement des actes de prévention comme les vaccins, le traitement des parasites, etc. La tarification varie selon la formule choisie, l'espèce et l'âge de l'animal de compagnie.

[1] Population des chiens et chats au 31/12/2024 – Baromètre I-CAD 2025
[2] Source pour l'ensemble des données marché : Baromètre 2025 de l'assurance animaux – HelloSafe.fr

Formule Essentielle	Formule Confort
Plafond annuel de remboursement : **1 100 €** **Prise en charge de la maladie :** (frais médicaux/frais chirurgicaux) **à hauteur de 70 %** **Prise en charge accident** (frais médicaux/frais chirurgicaux) **à hauteur de 70 %**	Plafond annuel de remboursement : **1 600 €** **Prise en charge de la maladie** (frais médicaux/frais chirurgicaux) **à hauteur de 80 %** **Prise en charge accident** (frais médicaux/frais chirurgicaux) **à hauteur de 80 %** **Forfait prévention de 80 €/an** (vaccins, antiparasitaires, vermifuges, stérilisation, castration).

Les simulations de devis et la souscription de l'assurance santé des animaux s'effectuent directement en bureau de poste, de façon simple et rapide, notamment grâce à la signature électronique, sans questionnaire de santé pour l'animal. L'assurance santé des animaux peut être souscrite pour les chiens et les chats à partir de 3 mois et jusqu'à ses 7 ans. Elle le couvre ensuite tout au long de sa vie.

L'intégralité des chargés de clientèle habilités à proposer cette assurance a été formé depuis la rentrée, afin de répondre aux questions des clients et les accompagner dans le choix de la formule la plus adaptée à leur animal de compagnie.

Après une phase d'expérimentation lancée mi-octobre, l'assurance santé dédiée aux chiens et chats est aujourd'hui déployée sur tout le territoire dans 6 500 bureaux de poste (France métropolitaine et DOM). Elle vient compléter l'offre d'assurances de biens et de personnes déjà commercialisée dans les espaces commerciaux des bureaux de poste, comme l'assurance scolaire lancée en juin dernier (plus de 30 000 souscriptions en quelques semaines) ou l'assurance des accidents de la vie, début 2025, mais également les assurances de biens déjà distribuées par la ligne des conseillers bancaires : assurance automobile et multirisques habitation.

A propos du groupe La Poste
La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 12e bancassureur de la zone euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur son réseau de services de proximité, humain et numérique, le plus important de France. Ce réseau se compose de 40 500 points de service dont plus de 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et plus de 23 500 points d'accès à un service postal (relais et consignes Pickup, Espaces Pros). La Poste distribue 2,6 milliards de colis par an dans le monde et 5,6 milliards de lettres, 6 jours par semaine. En 2024, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros, dont 44,6 % à l'international, et emploie 227 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont près de 166 000 en France. Dans le cadre de son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe le cap d'une croissance rentable et responsable en France et à l'international s'appuyant sur un modèle multi-activités robuste. Entreprise à mission depuis 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040.

A propos du groupe CNP Assurances
Assureur de biens et de personnes, le groupe CNP Assurances compte près de 8300 collaborateurs. Son résultat net s'élève à 1 582 M€ en 2024. Filiale de La Banque Postale, le groupe est N° 2 de l'assurance emprunteur immobilier et de l'assurance-vie en France. Il est le 5e assureur en Europe et le 3e assureur au Brésil. Ses solutions sont distribuées dans 17 pays par différents partenaires et assurent plus de 36 millions de personnes en prévoyance et protection, et 13 millions en épargne-retraite. CNP Assurances est un assureur et investisseur responsable (près de 415 Md€ investis dans tous les secteurs) qui agit pour une société inclusive et durable, protégeant et facilitant tous les parcours de vie.

À propos de La Banque Postale
La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, 12ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner en France 18 millions de clients particuliers, entreprises, institutionnels et acteurs du secteur public local. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec plus de 17 000 points de contact dont près de 7 000 bureaux de poste.
Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français et le leader de la finance à impact, avec une gamme complète et omnicanale de services de bancassurance, articulée autour de ses deux marques : La Banque Postale, sa banque au quotidien et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale.
La Banque Postale accélère sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque des entreprises et du développement local. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière.

Contacts presse :
Presse écrite - Stéphanie Noel – stephanie.noel@laposte.fr – 06 38 27 32 91
Audiovisuels – Jacques Gourier – jacques.gourier@laposte.fr – 06 87 60 77 11